



DÉCLARATION LIMINAIRE

FORMATION SPECIALISEE ET COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION SPECIAL DU SIMU ...

LE 02 DECEMBRE 2025

Monsieur le président, mesdames, messieurs,

Le 14 octobre, le Premier ministre a annoncé la suspension de la réforme des retraites de 2023, après deux ans de mobilisation c'est une victoire pour la **CFDT**.

Cependant, alors que le budget 2026 est en discussion, la **CFDT** alerte sur les risques pesant sur les ambitions stratégiques de la France, notamment en matière de défense. Depuis 2022, la **CFDT** plaide pour une Europe de la défense renforcée, tant sur le plan stratégique qu'industriel, tout en soulignant la nécessité de ne pas sacrifier d'autres politiques publiques.

La **CFDT** soutient une augmentation progressive du budget de la défense, à condition qu'elle soit financée par des recettes supplémentaires, une demande malheureusement jamais prise en compte par les gouvernements successifs.

Par ailleurs, les agents civils du ministère, malgré leur rôle essentiel dans le soutien aux forces et la continuité du service public, subissent des pressions budgétaires, sans perspective de retombées positives. La **CFDT** dénonce ainsi une solidarité budgétaire déséquilibrée.

Enfin, la tendance est aujourd'hui de durcir les possibilités, pour les civils, d'accéder et/ou de demeurer dans les logements domaniaux du ministère des armées. Beaucoup de signaux le démontrent. Ce n'est bon, ni pour l'attractivité, ni pour la fidélisation et cela touche encore plus durement les catégories aux revenus les plus faibles.

Pour couronner le tout, la manœuvre ADP-PC ajoute de l'anxiété à de nombreux niveaux. Pour les agents du SCA en premier lieu, dont les perspectives professionnelles ne sont pas clairement garanties, et pour les agents gérés, qui craignent de subir les effets de bord de cette manœuvre. Pour réussir cette ré internalisation de compétences RH PC il est nécessaire que l'ensemble des employeurs

et au-delà le ministère tout entier s'engage à créer des postes de civils à hauteur des enjeux.

La **CFDT** Défense attend des employeurs qu'ils interviennent à tous les niveaux nécessaires pour aller dans le sens d'une meilleure qualité de vie au travail de leurs agents et agentes.

En cette fin d'année le SIMu ne marcherait-il pas sur la tête ?!

Pourquoi avoir programmé le CSAS et la FS de rattachement pendant la semaine de la sainte barbe, privant ainsi les représentants présents de ce moment de partage et de convivialité et tout ceci sur une demi-journée pour chaque instance ?

Monsieur le président, nous sommes bien loin du projet visant à rendre le SIMu plus efficient dans la gouvernance administrative.

La **CFDT** Défense s'appuie sur cette paraphrase extraite du plan stratégique 2026-2030 afin d'obtenir des précisions concernant différents termes employés dans ce plan et surtout quelles en sont réellement les attentes ?

En effet, qu'entendez-vous exactement par la phrase : « faciliter et valoriser le détachement ponctuel des agents (PCD, prêt de personnel) pour donner de la souplesse dans le cadre d'une activité opérationnelle soutenue. » ?

Le projet de convention, dont nous prenons connaissance, mentionne en préambule que les effectifs du SIMu sont limités et que les agents seraient donc amenés à accepter des détachements inter-SIMu.

Monsieur le président, cette situation n'est pas une fatalité.

Après les annonces récentes, qui orienterait la France vers une économie de guerre, il faut se donner les moyens de promouvoir le recrutement supplémentaire de pyrotechniciens mais pas uniquement.

Il est essentiel d'anticiper le recrutement d'ouvriers de l'État afin de les faire accéder à la passerelle TSO. Cela permettra de répondre aux futurs besoins en MCO des munitions complexes et de pallier le transfert de charge de l'industrie de l'armement en France, qui se recentre sur la production. De plus, il est important de mettre en place des leviers d'attractivité et de fidélisation, tels qu'une prime « SIMu ».

Monsieur le président, pouvez-vous également nous faire un point de situation concernant le rattachement des agents du SIMu à un CMG unique ?

Si tel est le cas, quelles en seraient les contours ?



DÉCLARATION LIMINAIRE

Lors du CSAS de mai dernier, il avait été mentionné que le CFD avait été contacté pour concevoir des formations adaptées aux personnels pyrotechniciens du SIMu. Quel est l'état d'avancement actuel de ce projet ?

Nous voudrions également vous demander que la dernière note concernant la gestion des frais de déplacement soit révisée et rendue plus précise.

La **CFDT** Défense se félicite des avancements supplémentaires obtenus pour le passage au G VII des OE et espère que cette dynamique se poursuivra.

Pour un déroulement de carrière des ouvriers décent, la **CFDT** souhaite que le SIMu obtienne à minima le nombre de droits théoriques correspondant aux besoins réels de l'ensemble des établissements, et que le levier des primo-nominations des chefs d'équipe soit utilisé pour augmenter le taux d'encadrement.

Merci pour votre attention.

Paris, le 1er décembre 2025 ●